

certain nombre d'autres ressortissants étrangers, le lundi 24 octobre. Le haut commissaire à la Barbade avait prévu un avion de 48 places.

Les députés connaissent certainement, en partie du moins, les difficultés éprouvées pour obtenir la permission de décoller, car il s'agissait d'un avion appartenant à un certain nombre de pays de la région et, à la dernière minute, après que le premier ministre Tom Adams de la Barbade, eut accordé cette permission, d'autres pays s'y sont opposés. Lorsqu'on a réussi finalement à mettre fin à la confusion dans les communications avec ces îles éloignées, grâce à l'intervention très utile du premier ministre Charles de la Dominique et le travail de notre haut commissaire, M. Noble Power, il était trop tard dans la journée pour que l'avion puisse arriver dans l'île de la Grenade le lundi. Comme les députés le savent, l'invasion s'est produite tôt le lendemain matin, ce qui a rendu l'évacuation impossible jusqu'à maintenant.

Pour en revenir aux événements de la fin de semaine dernière, puis-je dire que le vendredi 21 octobre, les quatre hauts commissaires qui nous représentent dans la région ont consulté les chefs des États membres du Commonwealth. Ces consultations ont précédé les réunions de l'Organisation des États des Petites Antilles les 21 et 22 octobre à la Barbade et des dirigeants de pays des Antilles membres du Commonwealth à Port of Spain les 22 et 23 octobre. Au moment de ces consultations, le 21 octobre, alors que certains États des Antilles ont parlé de la possibilité d'une intervention, aucun n'a laissé entendre qu'une action était vraiment projetée et que l'intervention des États-Unis était envisagée. Je tiens même à dire qu'à ce moment-là certains des États membres du Commonwealth se sont opposés fermement à toute idée d'intervention militaire, et les pays qui, en fin de compte, ont participé à l'invasion ont cessé de les consulter.

Les députés connaissent également la date de l'intervention militaire. A ce stade-ci, je tiens à dire qu'après qu'elle eut été connue, lorsque j'ai demandé à nos hauts commissaires à la Jamaïque et à la Barbade de se mettre en rapport avec les premiers ministres Adams et Seaga, ils ont tous deux dit à quel point il était regrettable que le Canada n'ait pas été consulté. Au moins l'un d'eux a parlé au téléphone avec notre premier ministre (M. Trudeau). Ils ont indiqué—nous l'avons appris d'autres sources—que le premier ministre Charles de la Dominique avait eu l'intention d'expliquer la position de l'Organisation des États des Petites Antilles au gouvernement canadien. Elle l'a affirmé à la télévision. Il semblerait qu'elle n'ait pu le faire à cause de la rapidité avec laquelle les événements dramatiques se sont déroulés.

La situation était extrêmement grave dans l'île de la Grenade; le désordre, le chaos et la violence régnaient, ce qui inquiétait beaucoup les pays voisins et d'autres. C'est le genre de situation qui aurait pu mettre en danger la vie de ressortissants étrangers et de citoyens de la Grenade. J'accepterais volontiers de reconnaître que beaucoup de personnes jugeaient que des mesures devaient être prises pour remédier à cette situation.

Article 30 du Règlement

De quelque allégeance politique que nous soyons, nous nous préoccupons tous profondément de savoir si l'action qui a été entreprise était justifiée et si toutes les autres avenues possibles, de caractère moins dangereux, avaient été examinées. J'entends encore les paroles du chef du Nouveau parti démocratique car, quelles que soient les convictions des députés, je ne crois pas qu'on puisse trouver quelqu'un à la Chambre qui ne soit pas d'accord avec lui quand il décrit ce que la guerre a d'horrible pour les jeunes hommes, pour de jeunes femmes parfois et très souvent, de nos jours, pour les civils. Nous ne saurons pas avant que la situation s'éclaircisse à la Grenade quelles souffrances exactement ont été endurées à cause de l'action qui a été entreprise.

Nous comprenons les inquiétudes des autres pays, celles du chef du Nouveau parti démocratique. La guerre est terrible et, par surcroît, contagieuse. Lorsque l'intervention militaire devient possible quelque part, tout noble que puisse être le motif, d'autres pays sont tentés, sous l'effet de la provocation, d'y recourir eux aussi pour des raisons moins valables.

Nous croyons qu'il aurait dû y avoir plus de consultations avant l'intervention militaire. Nous croyons qu'il y avait peut-être moyen—qui peut le savoir maintenant?—de trouver une solution qui n'aurait pas obligé des jeunes gens ni personne d'autre à verser leur sang.

Sir Geoffrey Howe a déclaré à la Chambre des communes britannique hier:

Les États-Unis ont leur opinion et le Royaume-Uni, la sienne. Je n'ai pas plus le droit de les condamner qu'ils n'en ont de me condamner, moi.

La position canadienne est remarquablement similaire. Nous avons dit que nous regrettons vivement que les Américains aient jugé nécessaire d'entreprendre cette action. Nous déplorons particulièrement l'absence de négociations. Un autre aspect de notre position qu'il ne faut pas oublier, c'est que nous n'avons pas cessé de dire que s'il y a une justification, les Américains ne l'ont pas encore présentée. Il peut y avoir des justifications que nous ignorons. Tout ce que je puis dire, c'est que le président Reagan n'a pas présenté de nouvelles raisons concrètes dans les propos qu'il a tenus ce soir à la télévision.

M. Broadbent: Nous les attendrons longtemps.

M. Regan: Je me demande, en étudiant ce problème difficile, si l'attitude des partis d'opposition aurait été quelque peu différente s'ils avaient été au pouvoir.

Je répète que le Canada regrette de ne pas avoir été consulté. Il est clair que nous ne l'avons pas été. A 7 heures, la veille de l'invasion, un sous-secrétaire d'État a déclaré à notre ambassadeur à Washington—il n'y a pas eu de communication de ministre à ministre ou chef d'État—qu'une opération de sauvetage était envisagée et que, peut-être, elle serait de nature militaire. On nous a dit que diverses options avaient été présentées au président et que d'autres solutions comportaient une intervention par les seuls États antillais. On ne peut guère qualifier cela de consultation, ou d'information indiquant qu'une invasion se produirait dans les heures qui suivraient. En fait, les forces d'invasion étaient probablement déjà en route.